

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

Présents : Eliane JUY, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, et Frédérique CONRAUX.

Absents excusés :

Laurent FORGET donne pouvoir à Daniel FELIX
Dominique COPPA donne pouvoir à Guy POTERLOT
Patricia CHAMPION donne pouvoir à Eliane JUY
David LENOBLE donne pouvoir à Livia LUBIN
Bruno DIDIER, Olivier PATE, et Aurore AUDOU.

Secrétaire de séance : Madame Livia LUBIN assistée de Madame Cathy PASQUIER.

Convocation du 1^{er} avril 2016.

La séance est ouverte à 19 heures 30 par Madame Eliane JUY, 1^{er} Adjoint

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU :

Le compte-rendu du conseil municipal du 8 Février 2016 est adopté **à l'unanimité**.

DELEGATION DE PRESIDENCE DE SEANCE

Vu les articles L2121-14 et L2122-17 du CGCT,
Considérant l'absence justifiée de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,
Décide de désigner Madame Eliane JUY, 1^{er} adjoint au Maire, comme Président de séance.

SUBVENTIONS 2016

Après débat, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,
Vote les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2016
Téléthon	224 €
Prévention Routière	189 €
Gym-Club de Saint-Laurent	877 €
Comité d'Animation (fêtes)	3 672 €
Comité d'Animation (fonctionnement)	663 €
Crétel	663 €
Club de l'Amitié	836 €
Association sportive St-Laurent	1 459 €
USEP Ecole St-Laurent	393 €
C.C.A.S.	12 000 €
Les Copains de la Table	663 €
Les Belles Voitures Ardennaises	663 €
Club Informatique	663 €

COMPTE DE GESTION 2015 - COMMUNE

Sur la proposition du 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion du budget de la Commune présenté par le Receveur Municipal, identique au Compte Administratif présenté par le 1^{er} Adjoint.

Pour : 12

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMMUNE

Sur la proposition de Monsieur Daniel FELIX, 3^{ème} Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses	:	779 543,92 €
Recettes	:	988 589,62 €
Résultat de l'exercice 2015	:	209 045,70 €
Résultat de clôture	:	748 798,09 €

Investissement : Dépenses	:	462 585,57 €
Recettes	:	277 087,49 €
Résultat de l'exercice 2015	:	-185 498,08 €
Résultat de clôture	:	-248 182,61 €

Résultat global : Excédent : 500 615,48 €

Pour : 11

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 ;
Après avoir approuvé le 7 avril 2016 le compte administratif 2015 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 748 798,09 € ;

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement d'un montant de 248 182,61 € ;

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2015 ;

Vu l'état de la recette notifiée non encaissée au 31 décembre 2015 ;

Considérant les besoins recensés pour l'année 2016.

Décide sur proposition du 1^{er} Adjoint, d'affecter au budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Compte-tenu du déficit d'investissement (compte 001) de 248 182,61 €,

- Compte-tenu du reste à réaliser en dépense d'investissement d'un montant de 9 237,40 €,

- Compte-tenu du reste à encaisser en recette d'investissement d'un montant de 33 675,00 €,

Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 223 745,01 €,

Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) Proposition nouvelle pour 50 000,00 €,

Affectation à l'excédent reporté de la section de fonctionnement (compte 002) pour 475 053,089 €.

Pour : 12

VOTE DES TROIS TAXES

Sur la proposition du 1^{er} Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition (Taxe d'habitation et Foncier non bâti) et de ne pas changer celui du Foncier bâti, soit :

Taxe d'habitation : 10,96 %

Foncier bâti : 15,11 %

Foncier non bâti : 17,40 %

Pour : 12

BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE

Sur la proposition du 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, approuve le budget primitif 2016 de la Commune présenté par le 1^{er} Adjoint et qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : Dépenses : 1 372 000,00 €
Recettes : 1 372 000,00 €

Investissement : Dépenses : 640 800,00 €
Recettes : 640 800,00 €

Pour : 12

CREATION PARKING RUE DES CAMPANULES

Monsieur Guy POTERLOT, 2^{ème} adjoint, propose la création d'un parking rue des Campanules pour désencombrer les stationnements sur la place de la Mairie. Il présente les devis suivants :

ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
PONCIN TP	25 167,00 €	30 200,40 €
GABELLA	28 442,00 €	34 130,40 €
TISSERONT TP	30 763,55 €	36 916,26 €

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Accepte le devis de l'entreprise PONCIN TP d'un montant de 25 167,00 € HT, soit 30 200,40 € TTC et autorise le maire à signer tous documents s'y rapportant.

COURRIERS DIVERS

L'association « Les restaurants du Cœur » remercie le Conseil Municipal pour la subvention de 200 € consacrée à un don alimentaire pour leurs bénéficiaires.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Daniel FELIX fait part au Conseil Municipal du mariage de son fils qui aura lieu à Saint-Laurent le samedi 21 Mai 2016 à 16h30, et invite les élus et leur conjoint au vin d'honneur.

Afin de finaliser le Plan Local de Sauvegarde, Madame Livia LUBIN précise aux élus qu'elle a rencontré Monsieur GOBERT et qu'à la prochaine réunion du conseil, des délégués seront choisis.

Séance levée à 21h00.